

Epreuves Vermeils-Diamants – Saison 2010-2011
(décisions du CA du 13 mars 2010)

1. Session de qualification n°1 : accroissement du nombre des qualifiés pour la Finale du Championnat de France Vermeil, porté de 650 à 830, plus le complément à 50 joueurs S5, à 50 joueurs S6 et à 30 joueurs S7.
2. Transformation de la session n°2 en Simultané National Vermeils Diamants, ouverts à tous les joueurs, y compris S1, S2 et S3, de ces catégories d'âge.

Il est suggéré aux Comités de se servir de cette épreuve pour attribuer les titres régionaux de ces catégories d'âge.

Cette épreuve restera qualificative pour la Finale du Championnat de France Vermeil, avec un quota de qualifiés S4 à S7, sur le classement « scratch », ajusté en fonction du nombre de désistements de qualifiés par la session n°1, sans distinction par séries.

Remarque importante : le nombre total de finalistes reste inchangé, soit environ 1000 à 1050 joueurs, incluant 200 à 250 joueurs des séries 1, 2 et 3 qualifiés d'office, ce qui fixe le nombre de qualifiés par la session de qualification n°1 et, à la marge, par le Simultané National Vermeils Diamants, à environ 800.

3. Création sur le Simultané National Vermeils Diamants d'un challenge interclubs national, avec trois niveaux :

Niveau 1 « Toutes Catégories » : classement par la somme des points de jeu marqués par les 4 meilleurs joueurs de chaque club.

Niveau 2 « 4 à 7 » : classement par la somme des points de jeu marqués par les 4 meilleurs joueurs S4 à S7 de chaque club.

Niveau 3 « Promotion » : classement par la somme des points de jeu marqués par les 4 meilleurs joueurs S5 à S7 de chaque club.